

Billets d'Afrique... ...et d'ailleurs



Informations et avis de recherche sur les avatars des relations franco-africaines

Sommaire

→ P. 2 Changement de stratégie ou simple ravalement de façade ?

Des changements se profilent dans la politique française en Afrique, Pour déjouer les effets d'annonce, une analyse des discours et des rapports de force s'impose.

→ P. 3 FRANÇAIFRIQUE II était une fois la rupture

Défendue au Cap par Nicolas Sarkozy, la rupture avec la Françafrique est de nouveau sous le feu de l'actualité. Mais pour combien de temps ?

→ P. 4 DJIBOUTI Affaire Borrel : une première !

Deux hauts fonctionnaires djiboutiens, Djama Souleimanet Hassan Saïd, ont été condamnés le 27 mars à Versailles à des peines de prison ferme.

→ P. 5 TCHAD La France dans le marigot Les graves compromissions françaises au Tchad méritent amplement la création d'une enquête parlementaire.

À fleur de presse. Ci-gît Bockel

→ P. 6 Burkina Faso Le feu couve

Les « émeutes de la faim » se multiplient en Afrique. Provoquées par la hausse du coût de la vie, elles traduisent surtout un ras-le-bol généralisé d'une jeunesse sans avenir. A bien des égards, la situation est explosive.

À fleur de presse. L'homme qui a tué Bockel

→ P. 7 France Les millions de Charles Alors que les biocarburants participent à la hausse des prix agricoles, l'ancien ambassadeur de France auprès de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) investit dans la bioénergie.

→ P. 8 RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO Les FDLR à l'Onu Le Conseil de sécurité de l'Onu est « gravement préoccupé » par la présence persistante des Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR) en RDC.

→ P. 9 COMORES Anjouan la carte du sparatism La complicité de la France pour dérober Mohamed Bacar à la justice commorienne jette à nouveau une lumière crue sur l'Élysée.

→ P. 10 Lire : « Vincent Bolloré, ange ou démon ? » de Nicolas Cori et Muriel Gremillet

→ P. 12 Les ménages de Kouchner

Éditorial

L'homme africain et les Droits de l'homme

Du 24 au 28 février, plusieurs villes du Cameroun, notamment Douala et la capitale Yaoundé, ont été le théâtre d'émeutes généralisées, réprimées de façon brutale et sanglante, faisant au bas mot une centaine de morts, selon l'Association des chrétiens contre la torture (ACAT) à Douala. Un dirigeant associatif connu, Jacques Tiwa, a été froidement abattu. En France, il y a eu quelques articles dans la presse écrite et sur le net mais rien sur les grandes chaînes de la télé, aucun commentaire de la classe politique. Une manifestation des Camerounais de la diaspora à Paris a été ignorée des médias. Une déclaration de l'opposition en exil réclamant une commission d'enquête de l'ONU n'est relayée nulle part. Dès le 1^{er} mars, silence total alors que la répression bat son plein : procès expéditifs, traque des meneurs supposés, matraquages des suspects. Aucun avertissement public n'est adressé au régime camerounais.

Le 14 mars, une manifestation d'une centaine de personnes tourne à l'émeute à Lhassa au Tibet. Les troubles s'étendent le 15 à la province du Sichuan. Le parlement des Tibétains en exil parle de 80 morts. Ces tristes événements font l'ouverture de tous les journaux télévisés pendant plusieurs jours. On montre les manifestants tibétains à Paris. On interviewe l'opposition en exil. Quinze jours après, on interroge encore tous les invités, politiques ou autres, de toutes les émissions télévisées, qui expriment leur indignation. Daniel Cohn Bendit se déchaîne sur France 2 : « *Il y a des moments où on n'a pas le droit de se taire* » Bernard Kouchner, ministre des affaires étrangères déclare : « *La répression au Tibet n'est pas supportable* ». Rama Yade, secrétaire d'Etat aux droits de l'homme, donne à nouveau de la voix « *S'il y a bain de sang au Tibet, je ne vois pas ce que je vais faire dans un jardin à observer une manifestation sportive* ». Alain Juppé se scandalise qu'on se soit contenté d'appeler la Chine à plus de retenue.

On constate que les droits des peuples opprimés partout dans le monde sauf en Afrique francophone sont vigoureusement défendus en France. Au Cameroun, on massacre tellement discrètement que la nouvelle n'en est pas parvenue à Alain Juppé. Le bain de sang camerounais a échappé à Rama Yade sinon elle aurait proposé des sanctions contre un régime despotique qui tue, après les avoir pillés, les habitants, des Africains, ses frères. Bernard Kouchner ignore ce qui s'est passé au Cameroun, autrement il ne l'aurait pas supporté. Quant au tonitruant Cohn Bendit sait-il seulement que l'Afrique existe ?

Cessons de croire à la mascarade des discours sur les Droits de l'homme tels qu'on les pilonne dans les médias. Il y a seulement des discours de propagande politique. La France au Cameroun, c'est pire que la Chine au Tibet : une puissance impériale qui soutient depuis un demi-siècle l'oppression d'un peuple de pauvres pour se gaver librement de ses ressources. Est-ce que, dans cette situation, l'idée des droits de l'homme peut même l'effleurer ? Agacés qu'on puisse demander de faire cesser l'oppression en Afrique, les politologues disent : Les Africains n'ont qu'à s'en prendre à eux-mêmes. Qu'ils se libèrent ! Mais qu'une dynamique d'émancipation voie vraiment le jour en Afrique, ou que l'impérialisme du colonisateur soit battu en brèche par d'autres puissances, on peut être sûr que les médias et les politiciens occidentaux découvriront tout à coup avec la plus vertueuse indignation que les droits de l'homme y sont bafoués. Le sang des victimes n'en finit pas de couler au Kivu dans l'indifférence générale. Pas de quoi émouvoir les cœurs sensibles des vedettes des médias et des politiciens. Pour nourrir la démente des tyrannaux locaux il n'y a que l'appétit anonyme et sans frein des acheteurs de minéraux précieux et celui, non moins intarissable des nébuleuses des fournisseurs d'armes. Derrière eux le monde pavé des milliards des paradis fiscaux et des trafiquants. Trop peu médiatique tout ça. Trop compliqué.

Odile Tobner

FRANCE

Changement de stratégie ou simple ravalement de façade ?

Cap ou pas Cap ? Des changements se profilent dans la politique française en Afrique, mais pas nécessairement ce que les adversaires de la Françafrique attendent. Pour déjouer les effets d'annonce, une analyse des discours et des rapports de force s'impose.

Bien malin qui a pu distinguer les prémices d'une nouvelle stratégie française en Afrique dans le discours du Cap, tant dans les propos présidentiels sur la promotion de la démocratie, le soutien à la société civile, la multilatéralisation et le redéploiement militaire, les formules convenues ou floues sont restées la règle. Pas vraiment de quoi esquisser une feuille de route.

De l'aveu de la diplomatie française, qui multiplie les efforts pour tenter de convaincre les ONG que « *les choses ont changé* », il est pourtant bien question de mettre en œuvre la rupture annoncée, comme l'illustre la création de *tasks forces* thématiques, associant Elysée et ministères. La première sera consacrée au redéploiement militaire, avec un calendrier de travail déjà établi qui n'inclut pas pour l'instant la question de l'avenir des bases militaires.

La « réussite » éventuelle d'un tel processus, si l'on accepte de mettre un instant de côté le scepticisme qui s'impose, dépend toutefois d'une série de facteurs sur lesquels nombre d'incertitudes sont bien loin d'être levées.

Cacophonie ministérielle

Le premier élément à analyser concerne l'articulation entre Elysée et les ministères concernés, à commencer par celui des Affaires étrangères. Sans revenir excessivement sur l'épisode Bockel, on a pu percevoir, depuis mai 2007, des divergences de points de vue au sein de la diplomatie et de l'exécutif. En particulier, au sujet de l'agenda et des déclarations présidentielles : visite à Libreville, contenu du discours de Dakar, allègements de certaines

dettes (ex : Gabon), attitude à adopter face à Sassou, Kadhafi, etc....

Sans doute pour éviter la cacophonie et rappeler « qui est le patron » une clarification entre les différents niveaux de décision est peut-être déjà à l'œuvre, à travers la dépolitisation de la fonction de secrétaire d'Etat à la coopération, laissée à un « gestionnaire », Alain Joyandet, dépourvu de vision politique sur le sujet et peu susceptible de contester les orientations de son président, dont il compte parmi les fidèles. Au niveau du secrétariat d'Etat aux droits de l'homme, pas grand-chose à attendre non plus. Passé l'agitation du mois de décembre dernier autour du cas Kadhafi, Rama Yade s'est totalement désengagée de toute question relative aux droits de l'homme en Afrique, au point, dans un courrier récent au secours catholique, d'annoncer que les questions traitées dans le *Livre blanc de la Plateforme citoyenne France-Afrique* (page 11) ne relevaient pas de sa compétence mais de celle du secrétariat d'Etat à la coopération. Reste Bernard Kouchner, dont *Libération* se demandait en une de son édition du 26 mars à quoi il pouvait bien servir, question qui pourrait bien faire sourire si l'ancien « humanitaire » ne se montrait pas chaque jour davantage comme un défenseur acharné de la raison d'Etat, englué dans les pires compromissions diplomatiques, du Tchad au Tibet. Quant au ministre de Brice Hortefeux, volontiers marginalisé par ses collègues diplomates, mais pas par le Président, il demeure un mystère. Davantage que son poids économique (très relatif) c'est l'idéologie véhiculée par ce ministère et ce malgré son changement de nom récent (le « codéveloppement » est devenu le « développement solidaire », à la demande de certains chefs d'Etat africains) qui pèse sur l'ensemble de la politique française de coopération.

Discours à l'ancienne

Dans ce paramétrage, il importe de mesurer le rôle de certains conseillers présidentiels, désignés dans le jargon diplomatique par les sigles « PR2 », « PR3 », « PR4 » (en fonction du niveau hiérarchique qu'ils représentent en dessous du président, le PR en chef). Tout en se défendant de perpétuer la tradition de la cellule africaine, certains conseillers apparaissent toujours

comme des gardiens du temple au discours souvent marqué par les idées reçues du néocolonialisme. « *Il n'y a pas de démocratie parfaite en Afrique* », « *la France a bien agi au Togo en 2005* », « *nous n'avons personne pour remplacer Déby* », affirmait ainsi Bruno Joubert à des associations reçues à l'Elysée à la veille du départ de Nicolas Sarkozy au Tchad et en Afrique du Sud. Côté sémantique, la rupture attendra... Mais ces discours sont parfois nuancés par d'autres diplomates ou conseillers ministériels, pas toujours en phase avec la ligne élyséenne, comme on l'a évoqué plus haut.

«Business as usual»

A écouter les conseillers ministériels, on a toutefois l'impression qu'une nouvelle impulsion, à défaut d'une nouvelle orientation est en train d'être donnée à la politique française.

Parmi les grandes lignes de cette politique, qui à bien des égards ne fait que prolonger des pratiques précédentes, figure en particulier l'extension de la zone d'influence au monde anglophone et lusophone. Le rapprochement vers certaines démocraties qui ont impulsé un vrai processus de développement (le Botswana, cité en exemple par la diplomatie française) est en cours, sans doute pour dissimuler les travaux d'approche entrepris auprès de régimes plus contestés comme l'Angola et pour détourner l'attention du rôle de la France dans le maintien de dictatures dans d'autres pays.

Les voyages présidentiels au Cap et à Luanda (au mois de mai) ont clairement annoncé la couleur, il est avant tout question de consolider des positions commerciales et d'en développer de nouvelles, en misant sur le développement à terme de classes moyennes dans un certain nombre de ces pays. Que la France s'intéresse aux producteurs de pétroles et aux acheteurs potentiels de centrales nucléaires ou de réseaux ferrés n'est pas bien sûr une nouveauté, c'est plutôt l'affirmation claire de ses intérêts commerciaux qui rompt un peu l'hypocrisie ambiante. Les Français ne seraient donc plus là uniquement parce qu'ils « aiment l'Afrique » ?

De tels aveux sont en revanche bien plus difficile à obtenir lorsqu'on aborde la chasse gardée francophone et il n'est pas

rare d'entendre des conseillers diplomatiques affirmer que la France n'a rien à gagner au Tchad (*sic*), qu'elle n'est présente dans certains pays que pour contenir les menaces terroristes, l'islamisme soudanais ou faire rempart à la présence chinoise. Ceux qui craindraient un redéploiement trop brutal peuvent toutefois faire confiance à Bolloré, Bouygues, Areva et à l'état-major pour que la France ne se « désintéresse » pas aussi vite de leur terrain de jeu préféré...

Indispensables contre-pouvoirs

Sur le terrain politique et en particulier au niveau parlementaire, la contestation du système est encore marginale et si une mission d'information sur les relations franco-africaines a bien été créée à l'automne, regroupant des députés de différents horizons, (voir *Billets d'Afrique* 163) celle-ci peine à mobiliser. La quasi-absence de questions sur l'intervention française au Tchad au Parlement, tend également à illustrer que le manque de contrôle est souvent le fait d'une interiorisation excessive par les parlementaires

de la notion de « domaine réservé présidentiel ». Il est vrai que, de l'aveu d'un parlementaire membre de la majorité, les députés de l'UMP doivent demander l'autorisation à l'Élysée avant de poser une question sur un sujet « sensible ». Mais ce n'est jusqu'à preuve du contraire pas le cas de ceux de l'opposition... En acceptant de confier plus de rôle au Parlement en matière de politique étrangère, dans le cadre de la réforme institutionnelle préparée par la commission Balladur, le président prend-t-il réellement un risque, dans le fond ? Petit signal positif, tout de même, le dépôt à l'Assemblée à la fin du mois de mars d'une demande de création d'une commission d'enquête parlementaire sur l'intervention française au Tchad, texte reprenant quasi intégralement les propositions d'associations, dont *Survie* (lire page 5). Émanant d'un groupe qui dépasse à peine le quorum des 20 députés (le groupe de la gauche démocratique et républicaine), cette demande a peu de chances d'aboutir, à l'instar du projet de commission d'enquête sur l'intervention française en Côte d'Ivoire, enterré par la majorité en février 2005, mais elle a au

moins le mérite d'exister. Du côté de la presse, si on peut constater que certains médias nationaux s'intéressent davantage à la politique de la France en Afrique, comme l'illustre l'écho rencontré par le *Livre Blanc*, la publication de quelques articles très critiques sur la position française au Tchad ou la diffusion de reportages sur les biens mal acquis à des heures de grande écoute, cela relève souvent davantage d'initiatives individuelles de journalistes que de nouvelles lignes éditoriales. Dans bon nombre de médias, la désinformation ou la « censure démocratique » selon l'expression d'Ignacio Ramonet (noyer l'information importante dans un torrent d'informations secondaires) restent trop souvent la règle.

Dans ce paramétrage complexe de rapports de force souvent défavorables à leurs revendications, les sociétés civiles de France et d'Afrique ont plus que jamais un rôle essentiel à jouer. Maintenir la pression, encore et toujours, prouver qu'il existe des alternatives et... ne pas se faire bernier par les effets d'annonce et les ouvertures de dialogues opportunistes.

Pierre Rohman

Il était une fois la rupture

Annoncée par Jean-Marie Bockel, avec les conséquences que l'on sait (voir p. 5), défendue à son tour par un Nicolas Sarkozy se souvenant tout à coup au Cap de ses promesses de campagne, la rupture avec la Françafrique est de nouveau d'actualité. Mais pour combien de temps ?

Il est bien tentant de ne voir là que là résurgence d'un simple « marronnier », comme les journalistes nomment ces sujets récurrents, si pratiques pour combler les creux dans l'actualité. Un débat qui serait aux relations franco-africaines ce que la suppression du Sénat ou des départements est aux débats sur les institutions : un serpent de mer qui agite quelques commentateurs puis bascule à nouveau dans l'oubli. Pour se convaincre que les déclarations incantatoires, voire les injonctions paradoxales (« supprimons le système dont notre pouvoir dépend ») de l'exécutif français en la matière ne sont qu'une éternelle répétition, il suffit de se remémorer quelques séquences de l'histoire.

De 1981...

Commençons par les faux espoirs de l'alter-

nance de 1981 (parmi les 110 propositions du candidat Mitterrand, « l'indépendance du Tchad »), l'éphémère ministre-délégué à la coopération Jean-Pierre Cot à l'« audace » si vite tempérée, pour remonter au célèbre discours de la Baule prononcé par François Mitterrand en 1990, discours que seuls Nicolas Sarkozy et quelques mitterrandolâtres citent encore pour illustrer une prétendue nouvelle ère des relations franco-africaines. Suivirent les complicités criminelles dans le génocide au Rwanda, le scandale de l'affaire Elf, qui, quelques années après les faits et à des échelles très différentes éclaboussèrent la République sans la faire trembler, mais provoquèrent chez certains commentateurs leur lot de « plus jamais ça » scandalisés, laissant entendre que rien ne pourrait plus être pareil. Sur le plan institutionnel, mentionnons la timide réforme de la coopération française par le gouvernement Jospin en 1997 et sa doctrine du « ni, ni » (ni ingérence ni indifférence), que les guerres civiles au Congo-Brazzaville plongèrent aussitôt dans ses contradictions mais qui n'empêchèrent pas certains de voir un signe de changement radical dans la non-intervention (officielle) directe des troupes françaises au Congo.

Vinrent ensuite la mise en place de textes internationaux (déclaration de Bamako, Accord de Cotonou) conditionnant l'aide publique à la « bonne gouvernance », qui firent

bien peu trembler les Bongo, Sassou, Eyadéma et consorts, rassurés qu'ils étaient par leur ami Jacques Chirac même lorsque celui-ci brandit (pour de rire) devant eux la menace de la Cour pénale internationale, au sommet France-Afrique de 2003 (ce que plusieurs journalistes considèrent toutefois comme un événement important...).

... au Cap

Depuis, l'embourbement français en Côte d'Ivoire, la position intenable de la France au Togo en 2005, camouflées dans un multilatéralisme sournoisement manipulé, ont donné à certains de nouvelles occasions d'annoncer un repli français du terrain miné africain et un « changement de méthode ».

La bataille de N'Djamena est arrivée à temps pour que l'on se souvienne de toutes ces vaines prédictions, permettant au nouveau président français d'ajouter à son tour quelques phrases, que l'on craint de devoir rapidement qualifier d'anecdotiques, à la longue litanie des promesses de rupture ressassées depuis vingt-cinq ans.

Si bien que, de guerre lasse, on en vient à considérer le jeu du « Cap ou pas Cap » lancé par le président de la république le mois dernier comme un pur exercice de rhétorique et de cynisme. Une épreuve obligatoire imposée au grand oral de la V^e République ?

Pierre Rohman

DJIBOUTI

Affaire Borrel : une première et une avancée considérable



Deux hauts responsables djiboutiens, Djama

Souleiman Ali et Hassan Saïd ont été condamnés le 27 mars à Versailles à des peines de prison ferme pour avoir fait pression sur deux témoins dans l'enquête sur l'assassinat du juge Borrel.

Le premier, Djama Souleiman Ali est condamné à dix-huit mois. Actuel procureur général de la république de Djibouti, il a, selon le jugement, tenté de suborner à plusieurs reprises, Mohamed Saleh Alhoumekani, ancien officier de la gendarmerie et responsable de la sécurité du palais présidentiel devenu depuis citoyen belge. Son objectif était d'obtenir d'Alhoumekani qu'il se rétracte, car ce témoin est celui qui a fait basculer le dossier judiciaire en janvier 2000, en mettant en cause le président djiboutien, un homme d'affaires corse et deux autres personnages condamnés à l'époque pour des actes de terrorisme, Awalleh Guelleh et Adouani (censés être en prison ce jour-là) dans la commandite de l'assassinat du juge Borrel.

Le second, Hassan Saïd est condamné à douze mois. Patron du SDS (Service de documentation et de sécurité), il avait obtenu d'Ali Iftin, officier de gendarmerie et supérieur de Mohamed Alhoumekani, par la menace, une lettre destinée à décrédibiliser son subordonné en le décrivant comme un personnage instable et présentant des troubles de comportement. On peut d'ailleurs s'étonner que Djibouti ait confié la responsabilité de la sécurité du palais présidentiel à un être aussi fragile sur le plan psychologique mais le régime de Guelleh s'auto-affranchit de ce type de contradiction ...

Peine perdue, Ali Iftin fuit son pays en 2002, se réfugie en Belgique, en devient citoyen et déclare qu'il a été contraint de rédiger cette lettre contre son ancien subordonné sous la menace de représailles visant sa famille.

Dans cette fameuse lettre, apparaît l'avocat et député socialiste Arnaud Montebourg, accusé d'être derrière le « complot » qui déstabilise Djibouti. À l'époque, il pré-

sidaient le groupe d'amitié franco-djiboutien où il ne cessait de dénoncer les violations des droits de l'homme de l'ancienne colonie. Partie civile, Arnaud Montebourg était présent tout au long du procès de Versailles. Les deux condamnés, qui boycottent la justice française depuis la plainte d'Élisabeth Borrel en 2002, refusant de se rendre aux convocations et sous le coup d'un mandat d'arrêt international délivré par la justice française, étaient défendus par Francis Szpiner. L'ex-avocat de Jacques Chirac était accompagné des chefs de la sécurité des ambassades de Djibouti à Paris et à Bruxelles. Le président djiboutien Omar Guelleh n'a donc rien perdu des échanges de la salle d'audience.

Cette condamnation et la reconnaissance par le tribunal de la subornation sont des points très importants dans l'instruction principale, celle de l'assassinat du juge Borrel, car on ne suborne pas des témoins s'il n'y a pas un secret à cacher.

Des attendus très clair

Les attendus du jugement sont clairs : *« Les faits de subornation commis par Hassan Saïd et ceux commis par Djama Souleiman s'inscrivent dans un projet concerté d'entrave à la justice française dans le dossier d'information ouvert contre X du chef d'assassinat du juge Borrel. »*

« Djama Souleiman et Hassa Saïd ont, de façon constante, refusé de fournir la moindre explication sur les faits de la prévention, se soustrayant systématiquement aux convocations des magistrats instructeurs, ne déférant pas en personne pour l'audience et cherchant à transformer la présente procédure en procès des témoins qui, pour leur part, affirment avoir agi en leur âme et conscience par obligation morale à l'égard de la famille Borrel parce que la thèse du suicide était retenue. »

« La qualité de magistrat de Djama Souleiman, formé sur les bancs de l'université de Toulouse... exige qu'il soit fait une application plus sévère de la loi que pour Hassan Saïd, chef des services secrets de Djibouti... »

« En effet Djama Souleiman a commis des actes déloyaux et indignes au regard de sa qualité de magistrat... Il a pris le parti de provoquer l'échec d'une information judiciaire du chef d'assassinat en faisant usage des pouvoirs liés à ses fonctions de procureur de la République pour exercer une pression sur le témoin Alhoumekani en le menaçant de

représailles sur sa famille et en lui proposant de l'argent et un poste diplomatique. Les attendus du jugement reconnaissent également le préjudice causé à toute les parties civiles et en premier lieu à Élisabeth Borrel et à ses enfants. »

« Elisabeth Borrel et ses enfants sont des victimes directes des faits de subornation qui ont eu pour effet d'entraver le cours de la procédure quant à l'assassinat de leur époux et père. « Mohamed Saleh Alhoumekani et Ali Abdillahi Iftin ont été les premières victimes. Le premier justifie d'un préjudice moral lié aux menaces, pressions constantes et au bannissement d'une partie de sa famille, ceci suite aux mandats d'arrêt émis. « M^e Arnaud Montebourg justifie d'un préjudice personnel et direct pour avoir été mis en cause délibérément par des accusations mensongères de nature à porter atteinte à son honorabilité et à son crédit moral. »

C'est une avancée considérable dans l'instruction de l'assassinat du juge Borrel.

C'est, en effet, la première fois qu'un tribunal français examinait en audience publique, l'un des volets de l'affaire. Le jugement reprend avec une grande précision toutes les étapes de l'enquête. Il s'agit, sans nul doute, d'une répétition du procès pour assassinat qui devra juger les meurtriers du juge et leurs commanditaires.

D'ailleurs l'avocat de la défense, Maître Szpiner, semble avoir évolué, puisqu'il a plaidé en reconnaissant que la « thèse de l'assassinat s'est imposée » tout en rajoutant qu'il « n'avait jamais cru à l'implication de la République de Djibouti. »

M^e Szpiner, qui a annoncé qu'il ferait appel, a eu une drôle de formule : « C'est un jugement marqué du sceau du corporatisme » précisant que « jamais ses clients ne se présenteront devant le tribunal ». Une habitude en somme... La réaction de la présidence djiboutienne ne s'est pas attendre : elle a publié un communiqué, accusant la justice française de racisme et les fonctionnaires français de pédophilie.

Se dirige-t-on maintenant vers la rupture des relations diplomatiques franco-djiboutiennes, annoncée par le président djiboutien ? Ce ne sera pas une première pour l'ambassadeur de France, Dominique Decherf, qui avait déjà fermé celle au Rwanda. Au minimum, un rappel des ambassadeurs respectifs pour consultation n'est pas à exclure.

Jean-Loup Schaal

TCHAD

La France dans le marigot



Plus que jamais, le parlement doit avoir son mot à dire dans la conduite de la politique africaine de la France. Les graves compromissions françaises au Tchad méritent amplement la création d'une enquête parlementaire.

A l'heure où Nicolas Sarkozy dit vouloir « associer étroitement le Parlement français aux grandes orientations de la politique de la France en Afrique » (discours du Cap, 28 février 2008, en Afrique du Sud), Survie et d'autres associations membres de la plateforme France-Afrique¹, prennent le président de la République au mot en demandant la création d'une commission d'enquête parlementaire sur l'implication française dans le conflit tchadien. Cette volonté annoncée de rendre la politique de la France en Afrique plus transparente se heurte à la récente actualité au Tchad qui prouve que l'opacité reste de mise. L'engagement militaire, diplomatique et politique de la France a été déterminant dans le maintien au pouvoir du régime du président Idriss Déby Itno ou le soutien sans faille apporté à ce régime dictatorial mérite, pour le moins, d'être débattu dans notre enceinte démocratique.

Les députés des commissions Affaires étrangères et Défense ont été sollicités pour porter ce projet. À la suite de cette interpellation et reprenant à la lettre les revendications de nos associations, le groupe parlementaire de la Gauche démocrate républicaine (PC, Verts et divers gauche) a déposé une proposition de ré-

solution visant à la création de cette commission d'enquête.

Une telle commission, dotée de pouvoirs importants d'enquête et de convocation pour audition, serait l'occasion pour le parlement d'éclaircir le rôle de la France au Tchad dans toutes ses dimensions : militaire, diplomatique et politique mais aussi sur le plan, ô combien majeur, des droits de l'homme.

Le soutien militaire de la France pour repousser les attaques rebelles sur N'Djamena en avril 2006 puis en février 2008, les ventes et les transferts d'armes opérés au profit de l'armée tchadienne et, plus largement, le cadre et les modalités d'intervention des forces françaises au Tchad prévues par les accords de coopération sont autant d'éléments qui requièrent de nombreux éclaircissements.

Sur le plan diplomatique et politique, cette commission devra revenir sur les formes de soutien apportés par la diplomatie française au régime tchadien à travers les rencontres et visites officielles, la validation des scrutins contestés, la défense du régime devant les organisations internationales... questions qui méritent grandement une remise en cause.

En matière de violation des droits de l'homme, une commission d'enquête parlementaire permettra d'établir le degré de connaissance par la diplomatie française des violations commises par le régime pendant et depuis la bataille de février 2008 : opposants démocratiques emprisonnés, militants associatifs, journalistes indépendants et autres membres de la société civile menacés et contraints à l'exil.

En se saisissant du cas tchadien dans son ensemble, les parlementaires français pourront apporter un appui démocratique et soutenir l'implication de la France dans le processus de paix en concertation avec les partenaires euro-

péens. Ils pourront également participer à la mise en place d'un dialogue national inclusif avec les partis d'opposition et la société civile, seule voie pour empêcher une prise du pouvoir par la force et assurer une stabilité à long terme au Tchad. C'est ce que réclame d'ailleurs le comité de suivi de l'appel à la paix et à la réconciliation nationale au Tchad.

Alexandra Phaëton

1. Associations cosignataires de cette demande de commission d'enquête parlementaire : ACAT-France, ATTAC, Ipam, Mouvement de la paix, Peuples solidaires, Réseau Foi et Justice, Secours catholique et Survie.

À fleur de presse

Rubrique nécrologie : ci-gît Bockel

Alain Joyandet est le nouveau secrétaire d'État chargé de la Coopération et de la Francophonie, auprès du ministre des Affaires étrangères et européennes à la faveur du dernier remaniement ministériel. Un illustre inconnu, parlementaire UMP sans palmarès en matière de politique étrangère ou de défense. Du genre à ne pas faire de bruit bien qu'il confirme en *off* que c'est bien le président gabonais Omar Bongo qui a eu la tête de son prédécesseur.

L'ancien titulaire du poste, Jean-Marie Bockel qui s'imaginait naïvement pouvoir enterrer la Françafrique depuis la rue Monsieur, devient secrétaire d'Etat à la Défense et aux Anciens Combattants. Il aurait dû savoir qu'Omar Bongo et consorts s'occupe aussi des remaniements ministériels en France. En guise de pomme, Nicolas Sarkozy lui a promis un droit de regard sur les troupes pré-positionnées en Afrique. On ne saurait trop lui conseiller de ne se tenir à l'écart de la base française de Libreville !

En attendant, son scalp vient enrichir la collection d'Omar où figure, en bonne place, celui de Jean-Pierre Cot, l'éphémère ministre délégué auprès du ministre des Relations extérieures chargé de la coopération et du développement, victime lui aussi, en 1982, des parrains françafricains. À la différence que Jean-Pierre Cot avait préféré démissionner.

RDB

Poisson d'avril

Face au tollé provoqué par l'annonce de Nicolas Sarkozy devant les parlementaires britanniques d'un renforcement de la présence militaire française en Afghanistan, le gouvernement a accepté d'organiser le 1er avril un débat sur le sujet à l'Assemblée nationale puis au Sénat avec les ministres concernés, Bernard Kouchner et Hervé Morin. Selon la Constitution, l'exécutif a le droit -contrairement aux règles dans la plupart des pays démocratiques- d'engager ses troupes dans des opérations militaires extérieures sans obtenir l'aval préalable du Parlement. Outre le fait que le président réserve la primeur de son annonce aux élus britanniques, une question s'impose : pourquoi, ce qui est possible à propos de l'Afghanistan, ne le serait-il pas s'agissant du Tchad ou de la Centrafrique ? D'autant que le dispositif militaire au Tchad coûtera, en 2008, 400 millions d'euros supplémentaires au budget de l'Etat. Mais ne rêvons pas : le débat parlementaire du 1^{er} avril n'aura duré qu'une heure et il n'a été suivi d'aucun vote.

Raphaël De Benito

BURKINA FASO

Le feu couve



Mauritanie, Guinée
Conakry, Sénégal,
Cameroun, Burkina

Faso, les « émeutes de la faim » se multiplient en Afrique. Provoquées par la hausse du coût de la vie, elles traduisent surtout un ras-le-bol généralisé d'une jeunesse sans avenir. A bien des égards, la situation est explosive.

« **C**'est comme si on avait des allumettes près d'un morceau de coton, susceptible de prendre feu à tout moment ». C'est le commentaire révélateur que faisait un syndicaliste quelques jours après les émeutes qui ont embrasé le Burkina. Les manifestations ont commencé le 20 février dans la deuxième ville du pays, Bobo-Dioulasso. De mémoire de Bobolais, la ville n'avait jamais connu un tel déchaînement de violence. A l'origine, il s'agissait seulement d'une manifestation de petits commerçants contre les taxes et patentes trop élevées qui a rapidement dégénéré. La foule a grossi rapidement, renforcée par de nombreux jeunes trouvant là l'occasion d'exprimer leur colère contre l'augmentation des produits de base (riz, blé, essence ou tissu). Les manifestations ont ensuite atteint trois villes de province, puis le 28 février, la capitale, Ouagadougou, qui connaîtra à son tour un déferlement de violence. Des groupes de jeunes, très mobiles, s'en sont pris aux bâtiments publics et aux véhicules de l'Etat dans différents quartiers de la ville. Qui étaient-ils ? Selon le quotidien *Sidwaya*, les procès marathons qui ont suivi ont permis de se faire une idée : « apprentis chauffeurs, des mécaniciens, des apprentis tailleurs, des élèves coraniques, des pousseurs de charrettes, des commerçants ambulants, un musicien et des élèves... ». Tous sont touchés directement par la cherté de la vie.

Les augmentations de prix au niveau international se répercutent au Burkina mais de façon particulière. Le gouvernement veut faire passer la contribution de la TVA au budget de l'Etat de 40 à 50 %. Une hausse que les grossistes répercuteraient directement sur les petits commerçants pour ne pas perdre leur gain. De son côté, le gouvernement prétend qu'il oblige désormais les importateurs à payer leurs impôts. Un manque à gagner que ces grossistes récupérerai-ent sur le dos des Burkinabés. Mais plus généralement, c'est une défiance générale qui

s'est installée envers le régime. Blaise Compaoré, reconverti avec le soutien de la France en homme de paix dans la région après y avoir semé la guerre et les trafics, n'a guère gagné en popularité malgré un score « soviétique » aux dernières élections.

La méningite continue de tuer massivement, déjà 500 morts cette année. Et pendant que le pays ne décolle pas des dernières places du classement de l'indice de développement humain, le quartier de Ouaga 2000, au luxe insolent, continue de s'étendre.

La croissance officielle dépasse depuis quelques années les 5 % mais la population n'en voit pas les effets sur le niveau de vie. Seuls les militaires, qui se plaignaient d'indemnités de retraite insuffisantes ont obtenu satisfaction. Des postes administratifs leur ont même été réservés après leur départ à la retraite alors que le chômage des jeunes ne cesse d'augmenter.

Les étudiants ne sont pas en reste, qui ont organisé en 2007, une manifestation d'une ampleur jamais égalée pour réclamer de meilleures conditions d'études.

Enfin, une grave crise politique affecte le sommet de l'Etat. Salif Diallo, l'homme de confiance historique de Blaise Compaoré vient de quitter le gouvernement. Il se serait opposé à la montée en puissance du propre frère du président, François Compaoré pourtant impliqué dans l'assassinat du journaliste Norbert Zongo, officiellement toujours non résolu.

Le gouvernement a bien pris des mesures pour diminuer les prix des produits de première nécessité, mais faute d'un contrôle des prix efficace, les baisses se répercutent difficilement sur les consommateurs.

Les syndicats emmenés par la puissante Confédération générale du travail du Burkina (CGTB) ont rapidement réagi. Une coalition contre la vie chère, soutenue par les principaux partis d'opposition, s'est constituée autour d'une quinzaine de revendications portant sur la hausse des salaires, le contrôle des prix, l'amélioration des conditions de vie des étudiants mais aussi contre les privatisations, les plans d'ajustement structurel, les accords de partenariat économique (APE) et pour la défense des libertés notamment la réouverture du dossier Norbert Zongo. Le mouvement social renoue là avec ses traditions de lutte. Plusieurs gouvernements depuis l'indépendance en ont fait les frais.

Le 15 mars, la population a massivement répondu à l'appel de cette coalition qui a organisé des marches et des meetings dans tout le pays. Alors que l'AFP évaluait à plusieurs dizaines de milliers le nombre de manifestants à Ouagadougou, les journaux locaux évoquaient une

marée humaine. Un mouvement social qui s'est déroulé, cette fois, dans le calme, tandis qu'un nouveau rendez-vous est déjà pris, pour une grève générale, les 8 et 9 avril.

Bruno Jaffré

À fleur de presse

L'homme qui a tué Bockel

par Hervé Gattegno, *Le Point* du 27 mars 2008

« *Entre Paris et l'Afrique, la défaite de l'imprudent Bockel sonne aussi la victoire d'un homme : Robert Bourgi. Avocat et intermédiaire (...)* il est l'un des animateurs patentés des réseaux d'influence qui continuent d'irriguer l'ancien empire colonial français (...). *Naguère, il fut au moins l'élève – sinon le légataire – de Jacques Foccart, le plus secret des conseillers du général de Gaulle.* » (...). *Vigoureux, le propos du secrétaire d'Etat (Bockel) s'inscrivait pourtant dans le droit fil du discours prononcé à Cotonou (Bénin) en mai 2006 par le candidat Sarkozy. Le futur président jurait alors vouloir « construire une relation nouvelle » avec l'Afrique et, pour cela, la « débarrasser des réseaux d'un autre temps, des émissaires officieux qui n'ont d'autres mandats que ceux qu'ils s'inventent ». Objection rejetée avec aplomb par Bourgi : « Ce texte, dit-il, avait été écrit par David Martinon. » On ne saurait mieux dire qu'il n'engage plus l'Élysée... »*

Le candidat Sarkozy n'avait semble-t-il pas été affranchi par Chirac, ni même par Pasqua, à propos des rapports occultes de la France et de l'Afrique, d'où ces paroles en l'air pour faire bien. Une fois mis au parfum par Robert Bourgi, disciple de Foccart – dont il a fait un vibrant éloge (voir *Billets* 163) – il est vite revenu à de meilleurs sentiments à l'égard du bienfaiteur de la politique française qu'est Bongo. Il a dû être chapitré également par Bolloré et Cie et tous les grands bénéficiaires français de l'exploitation des pays africains, qui n'ont pas intérêt à ce que le type de régime qui y règne change radicalement.

Bourgi, en ridiculisant le chef de l'État, mériterait la sanction qui s'impose. Les paris sont ouverts... selon les *bookmakers*, c'est un cheval de service qui court en marge de l'hippodrome.

Odile Tobner et Sharon Courtoux

FRANCE

Les millions de Charles

Alors que les biocarburants participent à la hausse des prix agricoles et détournent des milliers d'hectares de terres de la chaîne alimentaire, l'ancien ambassadeur de France auprès de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) investit dans la bioénergie.

Charles Millon, nommé en 2003 ambassadeur de France auprès de la FAO, du Fonds international pour le développement de l'agriculture (FIDA) et du Programme alimentaire mondial (PAM), donnait trois ans plus tard sa vision de ce « continent oublié » : « *On a fait de la santé, de l'éducation, du religieux... mais on a oublié le développement* » (*Rhonealpespeople.com*, 27 mars 2006). Quant à la lutte contre la faim dans le monde, cela lui inspirait tout de même de belles envolées, comme à l'occasion de l'ouverture du comité mondial pour la sécurité alimentaire le 30 octobre 2006 : « *Nous avons besoin d'une prise de conscience générale, civique, des enjeux non seulement humains mais aussi géopolitiques de la lutte contre la faim à un niveau mondial* ».

« Un biocarburant qui demain participera au développement »

L'ancien ministre de la Défense, fait alors partie des nombreux décideurs politiques qui semblent éblouis par le mirage des biocarburants. Et il ne manque pas de communiquer son entrain au cours de ses visites. En mission officielle au Bénin en octobre 2006, il venait ainsi « *étudier, avec les entreprises béninoises et les banques, les opportunités d'investissement dans les domaines suivants : agricole, agroalimentaire, énergies renouvelables, biocarburants, ressources naturelles* ». Six mois plus tôt, il vantait les bienfaits du *Jatropha curcas*, dont la plantation sur des milliers d'hectares en Afrique de l'Ouest (10 000 ha pour le seul Mali) allait permettre de produire une huile aux multiples utilisations : insecticide, savon... et carburant. « *Un biocarburant qui demain participera au développement* », ajoutait-il. Est-il pensable que les experts du

FIDA l'en aient convaincu, moins de deux ans avant de conclure au cours d'une table ronde que « *les biocarburants constituent un des facteurs de pression sur la demande et de hausse des prix agricoles. La plupart des pays pauvres, acheteurs nets de produits alimentaires, seront donc perdants, d'autant plus que dépendance alimentaire et énergétique vont souvent de pair* ».

Que les services des Nations unies aient cru ou non aux vertus des agrocarburants à l'époque, il est rassurant de constater qu'il n'en est rien aujourd'hui. On ne peut pas en dire autant de Charles Millon.

« Partenariat public-privé »

Celui qui dit avoir été « *aguerri aux relations internationales* » par sa fonction de ministre de la Défense de 1995 à 1997, a démissionné fin août 2007 de ses fonctions d'ambassadeur de France auprès de la FAO, du FIDA et du PAM. Comme annoncé en 2006, il n'a pas pour autant oublié le continent africain : « *L'Afrique sera toujours là, je m'en occuperai autrement via une association ou à l'extrême en créant ma société de développement*. » Promesse tenue ! ... à l'extrême : il est désormais membre du conseil de surveillance de la jeune société française Agro Energie Développement, (AgroEd), qui souhaite « *devenir un opérateur significatif du développement de la bioénergie* » dans les pays en développement, selon le président de son conseil de surveillance, Jean-Claude Sabin. Ce dernier, ancien responsable au sein de puissantes organisations professionnelles agricoles, n'est autre que le président fondateur de Sofiprotéol, l'établissement financier de la filière française des huiles et protéines végétales, dépositaire de la marque Diester. Initiateur de la filière biodiesel en France, il est un pilier des groupes de *lobbying* qui ont convaincu, dès le début des années 90, les décideurs politiques français et européens d'investir massivement de l'argent public pour le développement des filières agroindustrielles aux débouchés prometteurs (*La faim, la bagnole, le blé et nous : une dénonciation des biocarburants*, Fabrice Nicolino, Fayard 2007).

La chargée de communication d'AgroEd, Christiane de Livonnière, par ailleurs ancienne directrice de cabinet de Charles Millon, peut donc se vanter que l'un des principaux avantages de l'entreprise (...) est la qualité des compétences réunies et parler du travail qui sera mené en partenariat avec l'Agence française de développement

(AFD) et le FIDA. Le système « *fondé sur un partenariat public-privé* » qu'elle évoque peut en effet compter sur de solides amitiés politiques, et elle le sait. Associée gérante du cabinet de conseil Intelstrat, elle siège aussi au conseil d'administration d'un *think tank* établi à Bruxelles, l'Institut Thomas More – tout comme Charles Millon. Plus récemment, tous deux ont rejoint la société Unipay's qui s'intéresse au gigantesque marché africain du paiement sécurisé à distance par téléphonie mobile. Leur appui dans ce domaine sera-t-il aussi fructueux que pour AgroEd ?

Née en avril 2007, la société signait en effet, le 15 septembre, une convention-cadre avec le Mali « *sur un ambitieux projet de production d'agrocarburants, la première d'une série qui couvrira plusieurs pays africains, mais aussi d'Asie et d'Amérique latine* » (*Marchés tropicaux & méditerranéens*, n° 3219, 21 septembre 2007).

Charles Millon signait fin novembre une autre convention cadre, avec le Burkina Faso cette fois. Et les médias burkinabés de nous confirmer un partenariat public-privé douteux « *l'action de la société AgroEd s'insérera également dans les plans d'actions définis par le FIDA et l'AFD. La société AgroEd bénéficiera du soutien du gouvernement pour l'acquisition de terres pour la production et pour l'implantation d'une unité industrielle d'EMHV (l'ester méthylique d'huile végétale)* » (*Le Pays*, Ouagadougou, 14 décembre 2007).

La faim justifie les moyens

En attendant, les émeutes de la faim se multiplient en Afrique (voir page 6). Elles dénoncent les hausses hallucinantes du prix des denrées de base.

Des « troubles sociaux » évoqués, le 6 mars dernier, par la directrice du Programme alimentaire mondial (PAM) devant des députés européens : « *Le changement d'orientation (de nombreux exploitants) en faveur de la production des biocarburants a détourné des terres de la chaîne alimentaire. (...) Les prix alimentaires atteignent un tel niveau que celui de l'huile de palme en Afrique est désormais au niveau des prix du carburant* » (AFP, 6 mars 2008). En mars 2006, Charles Millon déclarait à *Rhonealpespeople.com* : « *un poste en politique, c'est ce que vous en faites ; certains s'emmerdent, d'autres se passionnent, s'investissent* ». Ou investissent. On aura bien compris.

Thomas Borrell

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Les Forces démocratiques de libération du Rwanda à l'ONU



Quatorze ans après l'exécution du génocide des Tutsi rwandais, le conseil

de sécurité se déclare « gravement préoccupé » par la présence persistante des Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR) dans l'est de la RDC, et exige de tous ses membres qu'ils déposent les armes. Comme les FDLR l'ont aussitôt rappelé, elles n'en feront rien, ce qui est gravement préoccupant. À qui la faute si elles sont toujours là ?

Dans sa résolution 1804, adoptée le 13 mars dernier, les « préoccupations » du Conseil de sécurité, et son « exigence » que les FDLR déposent les armes s'accompagnent du rappel que la mission de l'ONU au Congo (MONUC) « a pour mandat de faciliter la démobilisation volontaire et le rapatriement librement consenti » de ces combattants, [...] et d'utiliser tous les moyens nécessaires, dans la limite de ses capacités et dans les régions où ses unités sont déployés, pour appuyer les opérations menées par les Forces armées congolaises ». Si le représentant du secrétaire général des Nations unies, Alan Doss, a déclaré que la MONUC a déjà pris des mesures pour « renforcer sa présence militaire dans les zones de proximité en coordination avec les FARDC », il a aussi écarté toute option militaire contre les FDLR. Le lendemain, sur RFI, un porte-parole de la MONUC à Goma a ajouté que la mise en œuvre de la résolution 1804 « serait encore longue ». Hélas !

Une résolution peu suivie

La résolution du conseil de sécurité demande, dans son article 4, « aux gouvernements de la RDC et du Rwanda d'intensifier leur coopération pour donner

suite aux engagements qu'ils ont souscrits dans le communiqué de Nairobi, en particulier en vue de créer les conditions propices au rapatriement, au Rwanda, des combattants démobilisés ».

Quelques remarques s'imposent. La résolution suggère, sans le dire précisément, que le désarmement des forces négatives reviendrait aux FARDC, ce à quoi la RDC s'était préparée en s'engageant à fournir un plan à cet effet lors de la signature du communiqué commun RDC-Rwanda de Nairobi. Or, de l'avis de tous les observateurs, l'armée congolaise n'est pas en mesure de venir à bout des FDLR. Celles-ci ont déclaré leur refus d'une démobilisation volontaire : elles exigent qu'un retour au Rwanda s'accompagne de négociations et qu'elles puissent s'instituer en parti politique. Ce que Kigali refuse.

Un retour au pays difficile

Le Rwanda se dit prêt à accueillir (réintégrer) ses ressortissants réfugiés en RDC, en rappelant qu'ils devront respecter les lois et règlements qui régissent la Nation dont ils sont issus, et confirme son intention de traduire en justice ceux qui ont participé au génocide de 1994. La liste de ces derniers, fournie aux autorités congolaises afin qu'elles procèdent à leur arrestation, atteindrait le chiffre de plus de 6000¹ noms selon le ministre congolais des Affaires étrangères, Antipas Mbusa Nyamwisi (sur RFI). Ceci ne simplifie pas la situation, même si le ministre congolais a terminé son intervention sur une note d'espoir concernant sa confiance dans l'amorce d'un dialogue...

Rappelons que les forces de l'Armée pour la libération du Rwanda (ALIR), puis des FDLR, ont prêté main forte à l'armée congolaise durant les années des guerres qui ont ravagé la région, et à de nombreuses occasions par la suite. Quels que soient les ravages dont ces forces se rendent sans cesse responsable dans l'est du Congo, les relations entre celles-ci et Kinshasa perdureraient. Quant aux relations entre Kinshasa et Kigali, peut-on noter de part et d'autre une plus grande disponibilité à dialoguer ? L'avenir le dira.

Ayant failli à sa tâche en 1994 (il est incontestable que le génocide commis au Rwanda aurait pu être empêché), cette communauté internationale – au sein de laquelle une France « fâcheusement » impliquée - a poursuivi dans sa mauvaise voie au lendemain du génocide en laissant s'installer et se développer une situation qui aboutit aujourd'hui à une sanglante impasse. Si les forces génocidaires qui se sont repliées au Congo après leur défaite en juillet 1994 avaient été immédiatement désarmées et mises au pas, nous n'en serions pas là. A quoi sert alors la résolution 1804 ? Peut-être à illustrer une fois encore que la communauté internationale a des obligations et qu'elle doit les honorer.

Sharon Courtoux

1. Les estimations du nombre total des personnes regroupées sous le sigle des FDLR ou affiliés sont diverses, mais ce chiffre ne serait pas très éloigné de la réalité. Or, il est certain que nombre d'entre eux, ne serait ce qu'en raison de leur âge, n'ont pas participé au génocide.

Des mouvements en pleine évolution

Dès l'automne 1994 s'est créée la première organisation regroupant les éléments (ex-FAR, les Forces armées rwandaises avant le génocide), milices Interahamwe et politiques), réfugiés au Zaïre, ayant participé au génocide : le parti du Rassemblement pour la démocratie et le retour des réfugiés (RDR). En 1998, il laisse la place à l'Armée de libération du Rwanda (ALIR), doté d'une branche politique, Peoples Army for the Liberation of Rwanda (PALIR). La mise en déroute définitive des forces de l'ALIR infiltrées dans le nord du Rwanda a conduit ces forces à créer le Comité de coordination pour la résistance (CCR). Des dissensions au sein du CCR ont conduit à la création des FDLR (l'historique de ces mouvements est magistralement rappelé dans le document d'Aloys Tegera : « La conférence de Goma et la question de la présence des FDLR au sud et Nord-Kivu : état des lieux », sur www.pole-institute.org).

COMORES

Anjouan la carte du séparatisme



La complicité de la France pour dérober

le sécessionniste d'Anjouan, Mohamed Bacar, à la justice comorienne, jette à nouveau une lumière crue sur le rôle de l'Élysée dans les multiples crises séparatistes depuis 1997. Objectif : affaiblir les Comores pour garder Mayotte.

« **P**arallèlement à l'examen de la demande d'asile au regard des conditions dans lesquelles elle aura été déposée, monsieur Bacar fera l'objet de procédures judiciaires appropriées » a déclaré Pascale Andréani, porte-parole du ministère des Affaires étrangères (MAE). Le dictateur d'Anjouan, Mohamed Bacar, venait d'être chassé du pouvoir par une intervention des troupes de l'Union des Comores (UC) et de l'Union africaine (UA), pour mettre un terme à une nouvelle sécession liée au refus d'organiser des élections normales de présidence d'île sur Anjouan en mai 2007 (cf. *Billets* n°160). Fidèle à elle-même, la France a accueilli à Mayotte le séditieux déchu, et l'a transféré à la Réunion pour l'éloigner des vives manifestations qui ont éclaté dès que les Anjouanais vivant à Mayotte ont appris que Nicolas Sarkozy avait ainsi décidé de dérober Bacar à la justice comorienne. Des mandats d'arrêts internationaux avaient été déposés par l'UC contre lui une semaine avant, pour rébellion et torture...

Le prix de la fidélité

Qu'importe : cet homme n'a jamais trahi la France, et cette fidélité-là est la seule qui compte. L'heure est donc à l'improvisation rhétorique pour justifier l'organisation de la fuite de Bacar.

Mais comment Sarkozy va-t-il maintenant pouvoir sauver la face devant la

communauté internationale ? Comment écarter les accusations envers la France d'être, depuis 1997, l'incitateur en sous-main, des crises séparatistes qui ont achevé de détruire les Comores (alors Fédération, devenue Union en concession aux séparatistes) ?

Yves Jégo, le secrétaire d'État à l'Outre-Mer en bizutage à Mayotte, est aussi de corvée : « *De nombreux citoyens anjouanais, auteurs des actes répréhensibles [lors des protestations à Mayotte, le jeudi 27 avril], ont été interpellés et seront fermement jugés.* » Il a dû comprendre très vite que le maintien de Mayotte-la-Comorienne dans l'Outre-Mer français, en violation du droit international (faut-il le rappeler ?), n'est dû qu'à cette série de crises séparatistes conduites par des militaires franco-comoriens et autres mercenaires ex-collaborateurs de Bob Denard.

Vers l'asile politique ?

Revenons aux promesses du ministère des Affaires étrangères : quelles seraient les « procédures judiciaires appropriées », en France, concernant un Comorien qui a commis tous ses forfaits aux Comores, et qui fait l'objet d'un mandat d'arrêt international ?

La seule solution défendable par Sarkozy serait l'extradition vers l'Union des Comores : mais le président préférera prendre une position intenable, et la France poussera certainement le bouchon jusqu'à accorder l'asile politique à Bacar. Elle n'en est plus à cela près dans cet archipel, après la déportation du président Djohar, et les multiples relâches de Bob Denard à la suite de ses coups d'État. Notre pays a bien accueilli à bras ouverts les dignitaires du régime génocidaire rwandais, une bonne partie d'entre eux étant d'ailleurs installée à Mayotte.

La procédure engagée contre Bacar et ses 23 hommes débarqués à Mayotte pour « séjour sans titre, importation, port et transport d'armes prohibées » a très vite été annulée pour vice de forme par le tribunal correctionnel de Saint-Denis-de-la-Réunion. Il n'existe aucun accord d'extradition entre la France et les Comores.

Pour faire bonne figure, la France s'était tout de même sentie obligée de transporter les troupes tanzanien-nes jusqu'à l'île voisine de Mohéli. Les Soudanais sont venus par leurs propres moyens. Les Sénégalais, qui devaient aussi être engagés dans cette opération sous mandat de l'UA, ne se sont pas déplacés. Quant à l'Afrique du Sud, elle joue un jeu trouble et violent : elle a refusé de s'engager contre Bacar. Les relations entre Nicolas Sarkozy et Thabo Mbeki (l'un des rares Africains à avoir défendu le discours de Dakar) sont une pierre angulaire de l'évolution géopolitique de la région, qui reste à analyser. Ce dernier a estimé que l'intervention à Anjouan replongeait les Comores « *dans leur passé violent au lieu de résoudre la crise de façon pacifique* » (www.lepoint.fr). Ira-t-il jusqu'à accueillir Bacar l'exilé ? Loin de la dispute Mbeki-Chirac lors des médiations en Côte-d'Ivoire, Sarkozy a recruté un émissaire de poids pour la Françafrique.

Pierre Caminade

Cinquante ans de République françafricaine

Cette année, le « Moi(s) contre la Françafrique » se déroulera du 7 avril (date du début du génocide au Rwanda en 1994) au 13 mai (le 13 mai 1958 étant considéré dans l'histoire officielle comme l'avènement de la V^e République et le retour au pouvoir du général de Gaulle).

En 1958, l'instauration de la V^e République par le général de Gaulle (rappelé au pouvoir en pleine guerre d'Algérie) coïncide avec la mise en place de la Françafrique, devenue en quelque sorte consubstantielle d'une République qui s'attachera, jusqu'aujourd'hui encore, à garder une haute main sur les pays africains et leurs ressources naturelles.

La stigmatisation des cinquante ans de cette politique, non démocratique, est pour nous l'occasion d'appeler à un changement réel et à une véritable rupture dans ces pratiques par un assainissement des relations franco-africaines.

Pour retrouver les événements du « Mois » et rejoindre les militants de Survie, contactez le groupe local le plus proche de chez vous et consultez l'agenda des mobilisations sur le site Internet de Survie. www.survie-france.org

Bolloré, services compris

Vincent Bolloré, ange ou démon ?
de Nicolas Cori et Muriel Gremillet
(éditions Hugo doc, janvier 2008,
135 p., 12,50 euros).

Cet ouvrage est à lire absolument pour connaître l'une des transnationales en très bonne place sur le podium de la Françafrique. Trop bref pour entrer dans les détails, il constitue une mise à jour nécessaire. Cette page de *Billets* se veut être un guide de lecture, car l'ouvrage gagne à être complété par notre *Dossier noir n°15, Bolloré, monopoles, services compris...* afin d'approfondir certains aspects scandaleux de la conquête sans vergogne des prébendes africaines¹, et la constitution d'un sorte d'agence de barbouzerie privée. En complément également, pour mieux comprendre le détail des raids boursiers, les arrangements avec les tribunaux de commerces et certains magistrats, les retournements d'avocats et d'actionnaires, il faut lire aussi *Vincent Bolloré. Enquête sur un capitaliste au-dessus de tout soupçon*, de Nathalie Raulin et Renaud Lecadre (Denoël 2000). Précisons que la biographie autorisée de Jean Bothorel, *Vincent Bolloré, une histoire de famille*, (Picollec 2007), ne présente pas plus d'intérêt qu'un article hagiographique sur Blaise Compaoré dans *Direct soir*. Vincent Bolloré est atteint, plus que tout autre entrepreneur, d'une allergie à la concurrence. Le leitmotiv de ses projets industriels à long terme est d'assurer la chaîne complète d'un service, ce qu'il appelle le « multimodal intégré » : il l'applique dans le transport, les médias, voire l'influence politique...

Le transport des matières premières

Pour le transport des matières premières, il est parvenu au « service de transport intégré, de bout en bout, de la sortie de l'usine jusqu'à la porte de l'utilisateur final » (V. Bolloré in JAE, 20/10/1997, p. 32). Dans ce secteur, la conquête n'a pas beaucoup progressé depuis les années 1990, le groupe s'est au contraire séparé de quelques branches. On notera toutefois la bataille épique, et perdue, contre le groupe Progosa, pour obtenir l'exploitation du port en eau profonde au Togo. Reprenons au passage cette citation du dialogue entre les chefs d'État français et togolais, en marge du sommet Europe-Afrique de Lisbonne, le 8 décembre dernier, retranscrite d'après témoignage par *Le Canard enchaîné* (6/02). Elle porte sur cette concession du port de

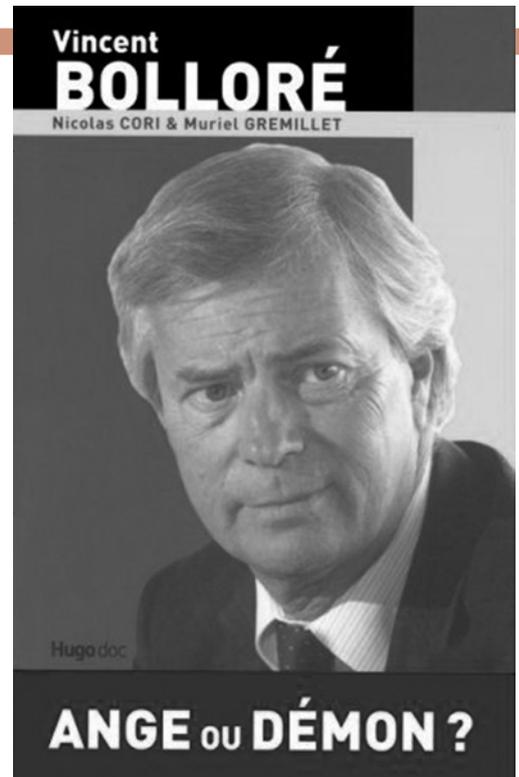
Lomé : « vous en êtes où de ce projet ? », aurait demandé Sarkozy. Faure Eyadema : « les procédures sont en cours » Sarkozy. « Bolloré est sur les rangs. Quand on est ami de la France, il faut penser aux entreprises françaises. »

Les médias

Dans les médias il assure le service « de la conception d'un message à sa réception par le public » (p. 112-113). Il contrôle à la fois la production de communiqué de presse (Associated Press), de sondage (CSA), la presse et les médias qui les commentent (ce à quoi à tendance à se réduire le journalisme politique), la création de publicité (Euro RSCG), la production (SFP, VCF), l'achat d'espaces publicitaires (MPG France, progression dans le concurrent Aegis), la presse et les médias qui les diffusent (*Matin plus, Direct soir, Direct huit*)... Via Aegis, il contrôle Carat, « dont les analyses sur les programmes audiovisuels sont largement reprises dans les rubriques médias » (d'après *Rue 89*)², et il siège (grâce à Euro-RSCG) au conseil d'administration de Médiamétrie qui contrôle l'audimat ! Bravo l'artiste qui, avec une finesse digne de Serge Dassault, étale sa conception de l'indépendance de la presse : « je suis un investisseur industriel. Je dois donc avoir le contrôle éditorial. » (p. 111)

Un réseau économique-politique

Nous pourrions ajouter dans le domaine économique-politique, l'influence dans la banque, l'assurance, la politique et la géopolitique. C'est par cette dernière application du « multimodal intégré » que tient, par dessus tout, le groupe multiscarte Bolloré. Avec sa structure en cascade de holdings, Vincent Bolloré ne détient, grosso modo, qu'un million d'euro d'un capital d'un demi-milliard qu'il contrôle. Le reste vient d'actionnaires généralement mal rémunérés en dividendes ou valorisation. Mais Bolloré n'est pas forcément ingrat avec eux dans tous les domaines, puisque d'après un industriel (les sources se laissent rarement nommer quand elles s'expriment sur Bolloré) : « ceux qui mettent des sous dans les structures intermédiaires sont des couillons. Ils ne gagnent rien, mais Bolloré avec son entourage peut leur débloquent des problèmes administratifs. » (p. 50). Jetons donc un œil sur la liste de ces investisseurs désintéressés : des « partenaires tradi-



tionnels de la famille » (p. 49), la banque Lazard, le Crédit lyonnais, la BNP, une branche du groupe Lagardère, « un groupe saoudien », AGF, Groupama, « une société contrôlée par la famille Agnelli »...

Il pourrait donc leur arriver d'avoir des « problèmes administratifs » à faire « débloquent » ?

D'autres activités industrielles le passionnent. Intéressons-nous à celle sur laquelle il va se façonner une image politiquement correcte d'écologiste : sa batterie « super-capacité », de Batscap, pour la voiture électrique ou hybride. Cette solution serait en effet un progrès écologique. Or, technologiquement, économiquement, comme écologiquement, elle est supplantée par la voiture à air comprimé (seul ou hybridé) : un moteur deux temps à trois chambres breveté par MDI. Mais les réseaux économiques et politiques des deux sociétés n'ayant rien de comparable, ce sera certainement la solution de Batscap qui s'imposera, généreusement appuyée par des aides publiques (5 000 euros d'aide par véhicules sont prévus).

Il n'y a que du beau monde dans l'entourage de Bolloré, ce qui fait sa force. Son pouvoir repose sur la confiance qu'inspire son réseau. Le coup du Paloma a frappé fort pour marquer le début du quinquennat présidentiel : « Nombreux sont les industriels que nous avons interrogés qui estiment que Bolloré est dorénavant "intouchable" pendant cinq ans. » (p. 6). Un symptôme du service médiatique « multimodal intégré » : le sondage informant les français que cette croisière de Nicolas Sarkozy ne les choque pas provient du CSA, détenu à 44 % par Bolloré. L'image est plus que jamais primordiale pour un groupe fran-

çafricain qui mue en magnat de la communication. « Personne n'investit dans la presse pour des questions de rentabilités, dit un patron. La presse, en France, c'est l'influence. » (p. 82)

On trouvera bien quelques lacunes dans ce livre, qui est plus une synthèse qu'une enquête gorgée d'éléments inédits : rien sur les incestes avec la magistrature, ni sur le recrutement d'agents secrets de premier rang (voir notre DN n°15). Mais pour le reste, le livre met le doigt où ça fait mal. Le goût pour les paradis fiscaux et judiciaires, et l'opacité financière, est clairement exposé. Constantin Associés effectuent l'audit des comptes de Bolloré depuis 1990, quand la règle est « de faire tourner les auditeurs tous les six ans pour qu'ils ne se retrouvent pas en conflit d'intérêt » (p. 95). Nous apprenons au passage qu'une filiale luxembourgeoise, qui apparaît en effet dans les tableaux du rapport annuel 2006 du groupe, est dénommée Carlyle investissement. Pourquoi avoir choisi cette homonymie avec la société américaine qui mêle les intérêts de pétroliers texans, du complexe militaro-industriel, du clan Bush et de l'Arabie Saoudite... ?

L'achat à Firestone d'une exploitation d'hévéas (pour le caoutchouc) au Liberia dès la prise de pouvoir du sanguinaire Taylor est décryptée (p. 127-131) en exploitant un rapport onusien qui nous avait échappé (UNMIL : Human rights in Liberia's Rubbers plantations, 2006).

Le nom de Bolloré, contrôlant en toute discrétion l'exploitation via la société Intercultures, n'y était pas cité, et les auteurs décrivent comment leurs confrères journalistes se sont gardés de remonter au vrai propriétaire...

Pierre Caminade

1. Cette conquête étant à peu près achevée lors de la parution de ce dossier noir, en octobre 2000, il n'est pas trop daté de ce point de vu, et on le lit encore avec profit.

2. www.rue89.com/2008/02/09/comment-bolloré-tisse-sa-toile-dans-les-medias

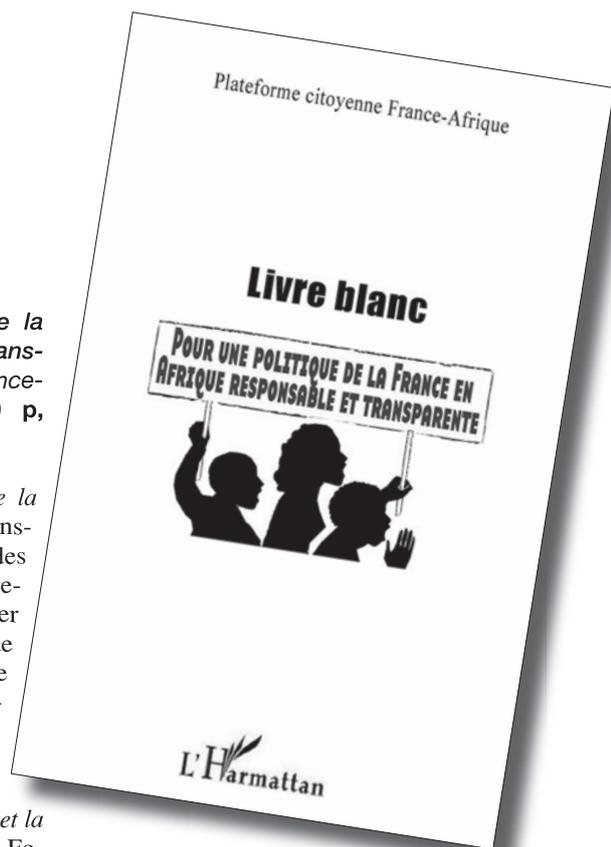
Pour une politique responsable et transparente ?

Livre blanc pour une politique de la France en Afrique responsable et transparente, Plate-forme citoyenne France-Afrique, L'Harmattan, 2007, 160 p, 13,50 euros.

Ce *Livre blanc pour une politique de la France en Afrique responsable et transparente* reprend une grande partie des travaux du « Sommet citoyen France-Afrique » organisé en France en février 2007, alimentés par des propositions de la campagne « 2007 : état d'urgence planétaire, votons pour une France solidaire ! », coordonnée par le CRID. Il se fait également le relais de l'« Appel des organisations de la société civile africaine pour une autre relation et la France avec l'Afrique » finalisé lors du Forum social de Nairobi en janvier 2007 par 150 organisations africaines.

Le texte de cet ouvrage a été consolidé par la Plate-forme citoyenne France-Afrique créée à l'issue du printemps électoral 2007 dans le but d'assurer le suivi des engagements de campagne des candidats, à commencer par ceux du président élu, Nicolas Sarkozy. Publié six mois après l'élection de ce dernier, ce Livre blanc tire un premier bilan d'une politique de rupture qui se fait attendre.

Pour les contributeurs de cet ouvrage (militants des droits de l'homme, responsables d'ONG, journalistes), la nécessité de rénover en profondeur et rapidement les relations franco-africaines apparaît pourtant comme une nécessité, du fait de la multiplication des tensions et des incom-



préhensions dans ces relations (politique migratoire, interventions militaires mais aussi « humanitaires », discours de Nicolas Sarkozy à Dakar, etc.).

Chapitre après chapitre ils appellent de leur vœu une politique de la France en Afrique au service de la démocratie, une politique transparente, contrôlée par le Parlement et les citoyens, respectueuse des droits économiques, sociaux et politiques des Africains. Ils prônent également une remise en cause des outils de domination militaire, linguistique et monétaire, une meilleure utilisation de la coopération multilatérale et enfin, une politique migratoire respectueuse des droits des migrants. Un véritable défi lancé aux nouveaux dirigeants français.

La ruée vers l'or

L'un des rares livres sur le sujet, *L'Or africain* est une plongée vertigineuse dans un secteur de production qu'aucune règle ou presque ne régit et qui donne lieu à une véritable course contre la montre entre les compagnies d'extraction.

Gilles Labarthe, *L'or africain. Pillages, trafics & commerce international*, Survie-Oxfam France-Agir ici, Agone, 224 p. Sortie le 13 octobre 2007.



Les 2 ouvrages présentés dans cette page sont disponibles à la vente au siège de l'association.

Survie
210, rue Saint-Martin
75003 PARIS
www.survie-france.org

FRANCE

Les ménages de Bernard Kouchner

Si Omar Bongo a fait le nécessaire pour faire « sauter » Bockel, son collègue congolais Denis Sassou Nguesso n'est pas resté silencieux. Comme le rapporte *Le Canard enchaîné* du 26 mars, « il avait deux arguments de poids. Primo, les marchés que convoite Vincent Bolloré : la concession du port à conteneurs de Pointe-Noire et la ligne ferroviaire Congo-Océan. Deuzio, Sassou a rappelé que Bernard Kouchner, lorsqu'il n'était pas encore ministre de tutelle de Bockel, n'avait pas jugé le régime infréquentable, décrochant (comme au Gabon) des contrats d'études sur un nouveau système de sécurité sociale et sur les dangers de la grippe aviaire. (...) Le-

dit Kouchner, n'a pas levé le petit doigt pour prendre la défense de son collègue »

Notre ministre aux convictions à géométrie variable est coutumier du fait. Total avait déjà payé un « ménage » à Kouchner pour un rapport « aux petits oignons » sur la Birmanie.

Bien sûr, ce n'est pas beau de faire chanter notre formidable-ministre-des-Affaires-étrangères-défenseur-depuis-quarante-ans-des-droits-de-l'homme-partout-dans-le-monde !

Mais Bernard Kouchner, qui « reste un vrai militant des droits de l'homme », a des formules toutes faites pour pouvoir écarter les critiques : « La realpolitik,

c'est la différence entre signer une pétition ou être responsable de la politique étrangère » ou « ne soyons pas plus tibétains que les Tibétains » (Le Parisien, 26 mars 2007) comme il aurait pu dire d'ailleurs « ne soyons pas plus congolais que les Congolais »...

Bernard Kouchner se dit aussi blessé par les critiques « parce qu'il est sentimental », « qu'il a des états d'âmes mais que, pour le moment, la barque de l'amour ne s'est pas heurtée à la vie quotidienne ! » Un sacré rameur ce Bernard !

Raphaël De Benito

**Ces analyses vous ont intéressé ?
Soutenez notre travail en vous abonnant**

Bulletin d'abonnement

Billets d'Afrique et d'ailleurs

Édité par Survie, 210, rue Saint-Martin - 75003 Paris. Tél. : 01 44 61 03 25

11 numéros par an pour tout savoir sur la face cachée de la politique de la France sur le continent africain et les jeux troubles de la « Françafrique ». Au long de ses 12 pages, *Billets d'Afrique* décortique ainsi les principaux faits de l'actualité franco-africaine pour en proposer une analyse critique originale.

NOM : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal _____ Ville _____

Tél. : _____ Fax _____

Courriel : _____

- France : 25 euros (faibles revenus : 20 euros) • Etranger : 30 euros
- Soutien : libre, soit _____

Modalités de paiement :

- Chèque bancaire ou postal à l'ordre de Survie
 - Virement postal (CCP 500.52 K PARIS) : préciser l'objet sur l'ordre de virement
- Vous pouvez également payer en douze échéances, ou par trimestre grâce au prélèvement automatique. Nous contacter.
Plus d'information sur www.survie-france.org ou à contact@survie-france.org

Lettre fondée par F.-X. Verschave
Directrice de la publication : Odile Biyidi Awala.
Directeur de la rédaction : Raphaël De Benito.
Secrétaire de rédaction : Janine Sfiligoï.
Comité de rédaction : Pierre Caminade, Sharon Courtoux, Sisulu Mandjou Sory, Victor Sègre, David Mauger, Odile Tobner, Vincent Munié.
Ils ont participé à ce numéro : J-L Schaal, A. Phaëton, P. Rohman, T. Borrell, B. Jaffré
Abonnements : Alexandre Picheral.
Coordination : O. Thimonier
Association Survie
210 rue Saint-Martin
F75003 Paris
Tél. (33 ou 0)1 44 61 03 25
Fax (33 ou 0)1 44 61 03 20
<http://www.survie-france.org>
contact@survie-france.org
Commission paritaire n° 0211G87632
Dépôt légal : Avril 2008 - ISSN 1155-1666
Imprimé par Imprimerie 3 A
Abonnement :
25 euros (Étranger : 30 euros) personne à faible revenu : 20 euros

